



Publié le 19 mars 2024
République Française
Département de la Gironde
Commune de Sadirac

**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS
DU
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

SÉANCE DU 18 MARS 2024 A 18H

- ✓ Délibération n° 2024.03.06 : Affectation du résultat 2023
- ✓ Délibération n°2024.03.07 : Budget primitif 2024 du CCAS
- ✓ Délibération n°2024.03.08 : Aide exceptionnelle

Le Président du CCAS,
Patrick GOMEZ



La secrétaire de séance
Didier LE BAQUER